
MOIS DE MAI

De tous les exercices de dévotion qui se pratiquent durant tout un mois, celui du mois de Marie est le plus ancien et le plus répandu. Aussi, en offrant à l'auguste Mère de Dieu, pendant ce mois, des hommages particuliers, nous sommes assurés de nous trouver unis d'esprit et de cœur à des milliers et à des millions de fidèles. Avec tant de serviteurs dévoués de Marie, nous honorerons la glorieuse Vierge que Dieu a établie la dépositaire et la dispensatrice de toutes les grâces et de toutes les miséricordes : puissants motifs qui doivent nous exciter à accomplir avec ferveur les pieux exercices de ce beau mois.

INDULGENCES 1.— *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour les fidèles qui honoreront la très Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des hommages respectueux, de pieuses prières ou d'autres actes de vertu. **2.**— *Indulgence plénière*, une fois dans ce mois, au jour de leur choix, si, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prient aux intentions du Souverain Pontife.

Le Pape Pie IX déclara (8 août 1859), que l'on pouvait gagner l'Indulgence plénière, ci-dessus mentionnée, même le premier jour de Juin.

C'EST LE MOIS DE MARIE.

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau ;
A la Vierge chérie
Disons un chant nouveau.

Ornons le sanctuaire
De nos plus belles fleurs ;
Offrons à notre Mère
Et nos chants et nos cœurs.

Au vallon solitaire,
Le lys, par sa blancheur,
De cette Vierge mère
Retrace la candeur.

O Vierge, viens toi-même,
Viens semer dans nos cœurs
Les vertus dont l'emblème
Se découvre en des fleurs.